



SPÉCIALISTES NOMBRE DE GROUPES

Le temps maximal de cours et leçons varie selon le nombre de groupes différents confiés à une ou un spécialiste au préscolaire et au primaire.

- 25 ou 26 groupes d'élèves différents : maximum de cours et de leçons de 19 heures par semaine et tâche éducative hebdomadaire de 21,5 heures en moyenne.
- Plus de 26 groupes d'élèves différents : maximum à consacrer aux cours et aux leçons de 18,5 heures par semaine et tâche éducative hebdomadaire de 21 heures en moyenne.

Extrait du document *Les savoirs essentiels — Les spécialistes au primaire*

RAPPEL IMPORTANT TÂCHES À REMETTRE

L'Alliance rappelle aux personnes déléguées qu'elles doivent faire parvenir les tâches de toutes les enseignantes et de tous les enseignants de leur établissement à l'Alliance !

NE PAS PLIER DEVANT LE MANQUE D'ÉCOUTE

Depuis quelques années, les relations entre l'Alliance et le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) se sont sérieusement détériorées. Ce n'est pas un hasard ni un simple malentendu : c'est le résultat de transformations politiques et administratives qui ont bouleversé nos rapports de travail. Les projets de loi 40 et 23 ont profondément modifié la gouvernance du réseau d'éducation, affaiblissant la démocratie scolaire et concentrant le pouvoir entre les mains de la ministre de l'Éducation et des directions générales. On a fait disparaître un palier démocratique essentiel, puis transféré la nomination des directions générales au politique. Le message est clair : centraliser, contrôler, réduire la voix de celles et ceux qui font réellement vivre l'école.

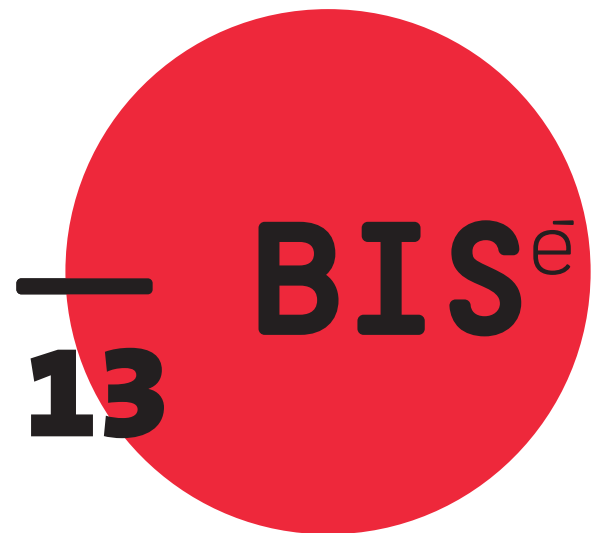
EXCLUSION

Ce contexte s'est aggravé avec l'arrivée de la nouvelle direction générale du CSSDM. Alors qu'on espérait un climat d'écoute et de collaboration, on assiste au contraire à une dérive autoritaire et à un repli sur le pouvoir hiérarchique. Un ton de plus en plus méprisant s'est installé. Le discours dominant — celui qui circule au gouvernement — trouve écho jusqu'au CSSDM : le syndicat prend trop de place, il faut le réduire, le contourner, l'affaiblir. Est-ce nécessaire de rappeler que les syndicats, ce sont les membres — dans notre cas, les profs —, sans qui l'école n'existerait pas ? Nous avons vu ce discours se traduire concrètement dans des comités paritaires, ces espaces censés être des lieux de consultation et de dialogue. Là où l'on devrait chercher ensemble des solutions, on se retrouve devant des décisions déjà ficelées, imposées d'en haut. Le mot paritaire perd tout son sens lorsque la partie patronale refuse d'en comprendre l'esprit.

Cette logique d'exclusion se propage jusque dans les écoles. Trop souvent, les Comités de participation des enseignantes et enseignants aux politiques de l'école ne jouent plus leur rôle réel. Ces comités, qui doivent être des espaces où les directions et les profs peuvent prendre des décisions communes sur la base des réalités du milieu, deviennent des endroits où sont imposées les positions du CSSDM. Là où la parole collective devrait guider les décisions, on assiste à un effacement de la voix du personnel enseignant. Pourtant, qui, mieux que celles et ceux qui sont dans les classes, sait ce qu'il faut pour assurer la réussite, la cohérence et la vitalité pédagogique ? On ne bâtit pas une école forte en écartant celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

ENTRAVE

En septembre dernier, la direction du CSSDM a ajouté un nouvel obstacle à une relation déjà fragilisée : l'imposition d'un canal unique de communication entre le personnel du CSSDM et les conseillères, conseillers et



membres du Conseil d'administration de l'Alliance. Résultat : des délais qui s'allongent, des situations qui stagnent, une surcharge accrue pour plusieurs. Non seulement le CSSDM entrave notre travail, il s'immisce dans la gestion de l'Alliance. C'est inacceptable !

Nous avons pourtant amorcé un exercice de médiation préventive en février 2024, un geste d'ouverture et de bonne foi. Mais plutôt que de l'entretenir, la haute direction du CSSDM l'a laissé s'éteindre.

Face à cette fermeture, nous avons choisi la clarté et la détermination. En octobre, l'Assemblée des personnes déléguées a adopté un mandat sans équivoque : dénoncer les agissements du CSSDM qui nuisent au travail de l'Alliance ainsi que des enseignantes et enseignants et établir un plan d'action pour faire cesser cette dérive autoritaire. Nous le ferons avec conviction et transparence. Parce que ce qui se joue ici dépasse nos relations administratives : c'est la reconnaissance du travail des profs, leur autonomie professionnelle et leur capacité à participer aux décisions qui façonnent leur quotidien.

Le CSSDM veut nous exclure ? Nous serons encore plus présentes et présents. Nous irons plus loin dans notre mobilisation. Il veut décider sans nous ? Nous rappellerons sans relâche que des relations de travail saines sont bénéfiques pour toutes et tous et ne peuvent se construire sans les enseignantes et enseignants de l'Alliance.

Nous refusons de plier devant la peur ou l'arrogance et de céder du terrain sur la reconnaissance de notre expertise. Restons debout, uni-e-s, solidaires, fières et fiers de ce que nous accomplissons. Parce que défendre notre place, c'est défendre l'école publique, celle qui met les élèves au cœur de ses priorités.



Catherine Beauvais St-Pierre, présidente

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA TOLÉRANCE

Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées 2024-2025 souhaitait mettre de l'avant la Journée internationale pour la tolérance, célébrée le dimanche 16 novembre. L'UNESCO et les États membres soulignent cette journée depuis l'adoption de la *Déclaration de principes sur la tolérance* en 1995 qui stipule que « la tolérance est le respect, l'acceptation et l'appréciation de la richesse et de la diversité des cultures de notre monde, de nos modes d'expression et de nos manières d'exprimer notre qualité d'êtres humains ». Syndicalement parlant, afin de contribuer à l'amélioration de la société, c'est l'occasion pour les membres de l'Alliance de s'approprier les objectifs de cette journée, notamment de promouvoir le respect des droits fondamentaux et la diversité des cultures et d'appeler à la prise de conscience de nos propres attitudes et préjugés.



Dans un contexte de polarisation accrue, la tolérance comme reconnaissance des droits universels de la personne humaine et des libertés fondamentales d'autrui est essentielle et non discutable.

● Amélie Piché Richard, vice-présidente

RAPPEL – FORMATION SYNDICALE VIVRE PLEINEMENT SES PREMIERS CONTRATS

La formation se déroulera sur une journée, à la Plaza Antique, **le mercredi 3 décembre 2025 de 9 h 30 à 15 h 30** et inclut le dîner.

Pour permettre votre libération syndicale (que la direction ne peut refuser), vous devez vous inscrire en remplissant ce [formulaire](#) **avant 15 h le vendredi 21 novembre 2025**. Les places sont limitées !



Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Melissa Hernandez par courriel : formation@alliancesprofs.qc.ca.

● Jehanne Blaise, vice-présidente

COMITÉ FÉMINISTE DE L'ALLIANCE 2025-2026

Les membres du Comité féministe de l'Alliance seront très actives cette année avec les différentes activités planifiées : formation d'autodéfense, projections Filministes avec une table de discussion, soirée des droits des femmes au théâtre Plaza, kiosque féministe lors du colloque de l'Alliance et participation au Réseau des femmes FAE. Notre plan cette année est un « petit cours d'autodéfense féministe » avec la déconstruction du discours de la droite, c'est-à-dire le masculiniste, le mouvement *tradwife*, tout ce qui fragilise nos droits syndicaux, notre réalité économique, notre droit à l'avortement, etc.



● Sue Bradley, vice-présidente

Les femmes qui vous représentent au Comité féministe de l'Alliance 2025-2026 sont : Chantal Archambault (école des métiers des Faubourgs-de-Montréal), Julie Beauséjour (école Bienville), Isabelle Dulude (école du Petit Chapiteau), Amélie

Shuka Gadbois Blanchette (école Jeanne-Mance), Josée-Jacinthe Moreau (école des métiers des Faubourgs-de-Montréal), Vitmira Murataj (école St-Gabriel-Lalemant), Sophie Schumacher (école du Petit Chapiteau) et Marie-Claude Therrien (école Hélène-Boullé).



IL EST TEMPS DE RÉPARER L'ÉCOLE PUBLIQUE ET D'INVESTIR EN ÉDUCATION



RÉPARONS L'ÉCOLE PUBLIQUE.
INVESTISSONS EN ÉDUCATION.

FAE

Le mardi 18 novembre, la FAE et l'Alliance s'unissent au mouvement de la Coalition main rouge et vous invitent à une manifestation devant l'école FACE (secondaire), au centre-ville de Montréal, dès 15 h 45. Du bâtiment patrimonial, nous nous dirigerons ensuite devant les bureaux du premier ministre pour exprimer notre colère face aux coupes en éducation.

Nous comptons déjà sur la présence de nombreuses et nombreux membres du personnel enseignant, des élèves et des parents de FACE pour dénoncer les conséquences directes d'une mauvaise gestion des infrastructures scolaires et du sous-financement chronique du réseau public.

Joignez-vous à nous afin d'incarner notre volonté de défendre le bien commun, de renforcer notre filet social et de bâtir une société plus juste. Parce que l'avenir de nos enfants en dépend. Pour plus de détails et pour confirmer votre présence : consultez l'événement Facebook.



● Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Marie Contant, vice-présidente

ACTIVITÉ D'AUTODÉFENSE

Le Comité féministe de l'Alliance a organisé une activité d'autodéfense le 5 novembre dernier, pour répondre aux besoins des femmes qui se sentent de moins en moins en sécurité dans l'autobus, dans le métro ou lorsqu'elles marchent dans la rue. Cette activité a permis à 40 femmes d'apprendre les méthodes les plus efficaces d'autodéfense en cas d'agression. Malgré le sérieux de la démarche, l'ambiance



était conviviale et joyeuse et leur a permis de faire du réseautage entre elles.

● Sue Bradley, vice-présidente



LE BRUIT : UN ENNEMI SILENCIEUX



Dans nos établissements scolaires, un risque souvent sous-estimé fait pourtant des ravages sur notre bien-être à long terme : le bruit excessif et ses conséquences sur notre santé auditive. Nous savons tous que les gymnases, les cafétérias, les corridors animés ou même certaines salles de classe avec une acoustique déficiente génèrent un niveau sonore qui atteint régulièrement des sommets pouvant être inquiétants. Une exposition répétée n'est pas seulement une source de stress et d'inconfort quotidien, elle est la cause directe de la surdité professionnelle, une maladie malheureusement irréversible reconnue par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNEST). En plus d'affecter notre ouïe, le vacarme ambiant nous

oblige à forcer la voix, menant à une fatigue vocale, tout en contribuant grandement aux risques psychosociaux comme l'anxiété et l'épuisement professionnel. Il est important de rappeler que l'employeur a l'obligation légale de vous fournir un milieu de travail sain et sécuritaire. Avec l'adoption de normes plus strictes en matière d'exposition au bruit (la limite est passée à 85 dB sur 8 heures), il est impératif que le Centre de services scolaire de Montréal passe de la simple gestion réactive des plaintes à une prévention active. En tant que syndicat, nous exigeons des actions concrètes lors des rencontres en comité de santé et de sécurité au travail : des mesures acoustiques professionnelles doivent être menées dans les zones identifiées comme à risque pour évaluer l'ampleur réelle du problème. Surtout, il est essentiel d'agir concrètement pour assainir l'environnement sonore. Ne minimisez jamais

un bourdonnement persistant, un acouphène ou la fatigue extrême après une journée passée dans un environnement bruyant. Si vous jugez que votre milieu de travail est trop bruyant, signalez-le immédiatement à votre personne déléguée syndicale, à l'Alliance ou à la représentante ou au représentant de santé et sécurité au travail de votre regroupement. Chaque déclaration est une donnée qui nous permet de documenter les situations, d'appuyer nos revendications et d'exiger des correctifs durables. N'hésitez pas à demander à votre employeur de vous fournir des bouchons jetables. Votre confort de travail s'en trouvera amélioré et vous avez le droit d'exiger des protections auditives de qualité et adaptées à votre environnement.



● **Éric Girard,**
vice-président
Caroline Brodeur,
conseillère

GRAND RASSEMBLEMENT INTERSYNDICAL TRANSFORMONS NOTRE INDIGNATION EN ACTION !

DANS LA RUE POUR LE QUÉBEC

29 NOVEMBRE
MONTREAL - 13 H 30

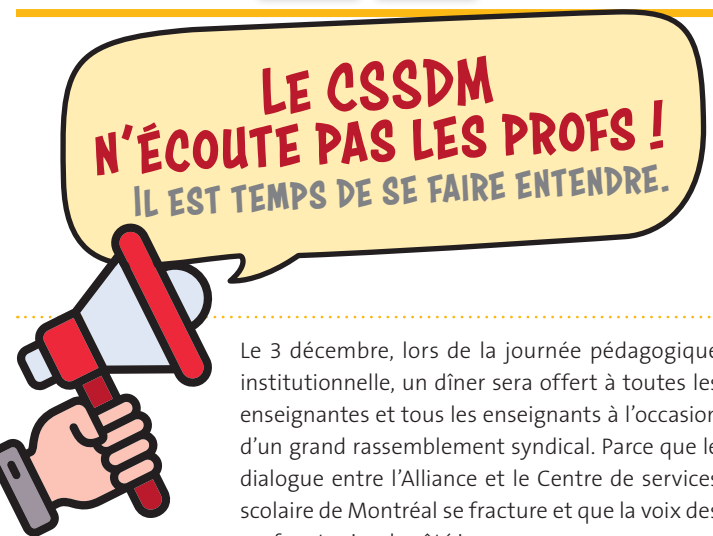
Le samedi 29 novembre prochain, nous descendrons dans la rue pour dire non aux compressions, non au virage à droite de la CAQ et non aux attaques antisyndicales. Nous marcherons ensemble à compter de 13 h 30, de la place du Canada vers les bureaux du ministre Jean Boulet et du premier ministre François Legault. Cet événement est ouvert à toutes celles et tous ceux qui tiennent à la justice sociale, à des services publics forts et à la défense des droits communs. Nous prendrons la rue pour le Québec ! Confirmez votre présence dès maintenant.

Pour nos collègues provenant de l'extérieur de Montréal, des autobus sont réservés et partiront de toutes les régions du grand Montréal pour permettre au plus grand nombre d'entre vous de faire entendre votre voix. Il est encore temps de réserver votre place ainsi que celles des personnes vous accompagnant en remplissant ce formulaire **avant le 19 novembre.**

Montrons une fois de plus au gouvernement la solidarité des profs qui tiennent l'école publique montréalaise à bout de bras.



● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**
Marie Contant, vice-présidente



Le 3 décembre, lors de la journée pédagogique institutionnelle, un dîner sera offert à toutes les enseignantes et tous les enseignants à l'occasion d'un grand rassemblement syndical. Parce que le dialogue entre l'Alliance et le Centre de services scolaire de Montréal se fracture et que la voix des profs est mise de côté !

Avec la présence virtuelle de Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente de l'Alliance, nous ferons le point sur la dégradation des relations de travail avec notre employeur, qui refuse d'écouter celles et ceux qui font vivre l'école publique montréalaise.

Par solidarité, nous vous invitons à porter votre chandail de l'Alliance cette journée-là. Si vous n'en avez pas encore, vous pouvez le commander d'ici midi le mardi 25 novembre afin de le recevoir à temps.

Nous sommes toutes et tous concerné-e-s par les relations de travail. C'est ensemble qu'on fera bouger les choses !

Solidairement.



● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**
Marie Contant, vice-présidente

